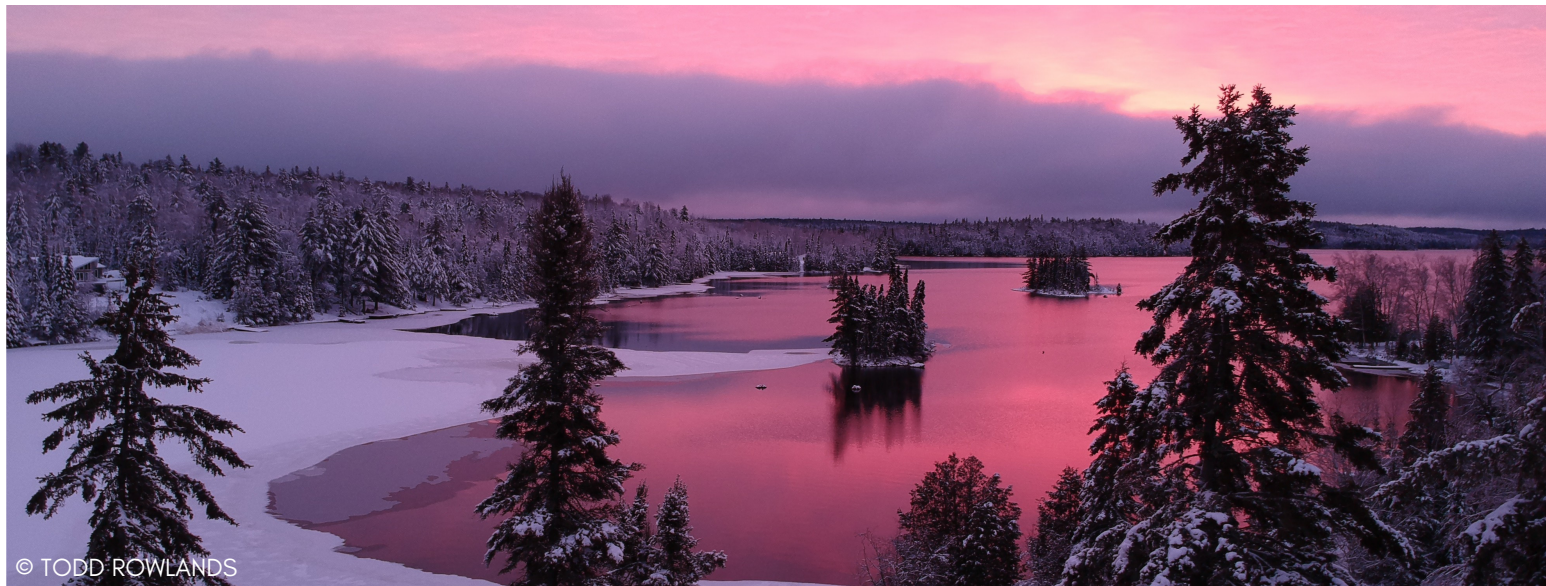


INFO TEMIS

MARS 2025

www.temiscaming.net



MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Pour ce mot du maire, j'ai pensé aborder l'un des sujets qui m'a été le plus souvent demandé dernièrement, soit des détails à propos du projet énergie Onimiki.

Le projet de centrale Onimiki comprendrait deux centrales qui sont à l'étude depuis environ 3 ans : Onimiki Nord et Onimiki Sud. Les partenaires développeurs sont une collaboration de la MRC (municipalité régionale de comté de Témiscamingue) et de trois communautés des Premières Nations. C'est donc un projet communautaire.

La société en commandite gérant le projet a déjà tenu, depuis 2022, une trentaine de rencontres avec des groupes d'intérêt et avec la population en général. Et ce n'est pas terminé. D'autres rencontres sont prévues, dont deux à Témiscaming, le 18 mars à 18h30 (français) et le 22 avril à 18h30 (anglais) à la salle Dottori.

Je vous invite fortement à vous tenir informé de leurs travaux, soit via leur site web, leur page Facebook ou par leurs infolettres.

Toutes ces rencontres ont pour but de bonifier le projet, avant les démarches officielles d'évaluation environnementale qui prendront place par la suite, vers la fin de 2025 ou au début de 2026.

Pour avoir assisté à diverses rencontres et avoir vu l'évolution et les changements apportés au projet, je dois dire que les gestionnaires de la société en commandite ont fait preuve d'écoute jusqu'à maintenant.

Comme tout projet, il comportera des impacts. Comme je le répétais dans mon mot du maire de février et dans mes entrevues radio et télé, il y aura des compromis. Sans compromis, rien ne se fera et ceci vaut pour toutes les parties prenantes et pour toutes les initiatives économiques industrielles d'ailleurs.

Le projet Onimiki comporte plusieurs aspects positifs et générera des retombées importantes pour la Ville et pour l'ensemble du territoire. Pensons aux emplois, au travail pour nos entrepreneurs, aux retombées économiques indirectes et directes à très long terme et à notre souveraineté énergétique.

Le conseil s'assurera que les droits, besoins et avantages pour la Ville soient respectés et équitables. Nous continuerons de suivre les démarches de près. Mais a priori, la Ville supporte les études de projet par le biais de sa participation à la MRC.

Je vous parlerai prochainement du dossier usine, de l'étude de recherche en développement économique avec l'UQAT et de la relance potentielle du projet de mine de terres rares. Pour ce dernier, il est encore beaucoup trop tôt pour prendre position, puisque l'obtention d'un droit de projet minier au Québec peut s'échelonner sur 7 à 10 ans.

Avec toute ma reconnaissance,

Alain Gauthier

Maire de Témiscaming

VILLE DE TÉMISCAMING

Téléphone : 819 627-3273

Courriel : ville.temiscaming@temiscaming.net



**ENGLISH
VERSION ONLINE**





SPECTACLE À LA SALLE DOTTORI

BRIGITTE BOISJOLI - ROCK' N ROLL

Bring Back 68'

Entourée de 4 musiciens, Brigitte Boisjoli fait revivre la fièvre Elvis Presley!

« Elvis a marqué les générations par son talent, sa beauté et sa voix qui semblait sortie tout droit d'un chœur gospel. Un rock'n'roll qui a dérangé, qui s'est déhanché. Et moi, ça m'appelait déjà, étant toute jeune. Cette fougue, cette énergie qui me soulève... Ce besoin urgent de chanter qui je suis, tout comme Elvis. Aujourd'hui, je le sens, je suis prête pour le rock'n'roll d'une vie, celle d'Elvis, mon Elvis! »

-Brigitte Boisjoli

28 mars 2025 à 20h
Billets en vente maintenant!
819 627-3230 | www.salledottori.com



L'AVERTISSEUR DE FUMÉE :

UN ÉQUIPEMENT ESSENTIEL POUR VOTRE SÉCURITÉ

Un avertisseur de fumée ou détecteur de fumée est un dispositif qui émet un signal sonore dès qu'il détecte la présence de fumée dans une maison. Ce signal permet de réagir rapidement en cas d'incendie et peut sauver des vies. Il est important de savoir qu'en cas de feu, vous disposez de moins de 3 minutes pour évacuer votre domicile.

Où installer votre avertisseur de fumée?

Selon la réglementation municipale, un avertisseur doit être installé à chaque étage de votre domicile y compris au sous-sol. Pour les étages ayant une hauteur de plus de 10 mètres (33 pieds), deux avertisseurs sont nécessaires : un à chaque extrémité de l'étage.

Comment installer l'avertisseur?

Voici les bonnes pratiques pour installer vos avertisseurs de fumée :

- Au plafond : À un minimum de 10 centimètres (4 pouces) du mur.
- Au mur : À une distance de 10 à 30 centimètres (4 à 12 pouces) du plafond.
- Éviter les courants d'air : Installez l'avertisseur à au moins 1 mètre (40 pouces) des ventilateurs, climatiseurs, prises ou retours d'air afin d'éviter que le flux d'air n'empêche la détection de la fumée.
- Pas d'obstruction : Veillez à ce qu'aucun objet ne bloque l'avertisseur afin que la fumée puisse atteindre le dispositif.

À savoir : Un avertisseur de fumée relié à un circuit électrique ne peut être remplacé par un modèle fonctionnant uniquement avec des piles.

Protégez-vous et assurez-vous que vos avertisseurs de fumée sont correctement installés et fonctionnels. Ils représentent un élément clé de la sécurité incendie à la maison.

COMPTE DE TAXES 2025 – RAPPEL

Vous n'avez pas reçu votre compte de taxes par la poste? Contactez-nous sans tarder!

Le premier versement des taxes municipales est dû avant le 31 mars 2025.

- Modes de paiements disponibles:
 - En personne (argent comptant, chèque, mandat-poste seulement)
 - En ligne via votre institution bancaire
 - Par la poste

Besoin d'aide? Appelez le 819 627-3273, poste 104 (lundi au vendredi de 8h30 à 12h et 13h à 16h30)



PARTICIPATION CITOYENNE

SEMAINE DE RELÂCHE

Avez-vous participé aux activités organisées par la Ville lors de la semaine de relâche?
Laquelle avez-vous le plus appréciée?

Partagez votre réponse sur notre page Facebook ou écrivez-nous par courriel!





Alertes municipales

NOUVEAU
SERVICE
GRATUIT

TÉLÉPHONE - MOBILE - SMS - COURRIEL

**INSCRIVEZ-VOUS
GRATUITEMENT!**

temiscaming.net

RESTEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!

Inscrivez-vous aux Alertes municipales pour recevoir directement sur votre téléphone ou par courriel les avis importants de votre ville. Aucune publicité, aucune sollicitation – seulement des informations essentielles pour votre sécurité et votre quotidien!

www.temiscaming.alertesmunicipales.com